

# VIOLENCE RÉVOLUTIONNAIRE ...

Avec les attentats d'Italie, la violence revient à l'ordre du jour; et comme on accuse les anarchistes d'être les auteurs de ces attentats, il n'est peut-être pas inutile d'essayer de faire le point de la question.

Tout d'abord, situons bien le problème. Si la violence prend une forme assez spectaculaire quand elle s'exprime sous forme d'attentats, surtout si leur écho est systématiquement amplifié par la propagande, elle ne s'en manifeste pas moins quotidiennement par ailleurs et d'une façon tout aussi cruelle.

Combien d'enfants meurent au Biafra dans des conditions atroces? Combien d'hommes sont tués journellement au Viet-Nam au Moyen Orient, au Tchad..? Pourquoi les journaux ne consacrent-ils pas leurs premières pages à tous ces morts; pourquoi le pape ne pleure-t-il pas chaque jour sur ces victimes innocentes? Pourquoi les moralistes et prêcheurs de tout acabit ne flétrissent-ils pas les assassins qui firent massacrer les habitants de Dresde, de Hambourg, de Hiroshima, de Nagasaki ? Pourquoi ces mêmes coeurs sensibles ne s'élèvent-ils pas avec indignation contre le génocide de la population indienne par ces généreux aventuriers qui firent pulluler notre glorieuse race blanche en Amérique? Que ne clame-t-on cette horreur sur les ondes; que ne cherche-t-on là aussi des responsables? Sans doute parce qu'il serait trop difficile d'accuser alors les anarchistes. Ignoble tartufferie!

Et nous ne parlons pas de ces siècles d'oppression, d'iniquités, de douleurs, de ces milliers d'individus dont la vie ne fut que peines, que larmes; alors que la vie serait si belle à vivre, alors que limiter la capacité et les possibilités de jouissance d'un seul être est déjà un crime inexpiable.

Non, tous ces messieurs au coeur tendre ne se posent pas ces questions. Sans doute leur conscience délicate serait-elle horrifiée de constater que ce sont les individus de leur genre qui cautionnent une telle pourriture. A moins qu'ils ne soient obligés de reconnaître qu'ils en sont directement responsables. Car tout ceci est le fait de la société qu'ils défendent, d'une société basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme, sur la recherche du fric à tout prix, sur l'exaltation des tendances les plus invouables de l'homme.

Or, bien loin d'y participer, nous luttons contre cette violence; nous voulons même supprimer toute trace de violence dans les relations humaines. C'est pourquoi nous voulons supprimer le Capital et l'Etat et les remplacer par la libre entente et libre coopération entre les hommes. Mais ceci supposé l'expropriation capitaliste; et cette expropriation, non voulue des propriétaires, n'est-elle pas aussi une fone de violence? Dans la mesure où quelqu'un se défend contre un agresseur, ne fait-il pas violence à l'agresseur en l'empêchant de réaliser ses desseins? On peut l'admettre, de même qu'on peut admettre que le boycottage, la grève, et surtout la grève générale gestionnaire, participent de la violence révolutionnaire. Mais cette forme de violence n'a rien à voir avec la violence que subissent les exploités de tous les temps et de tous les pays. C'est une violence imposée par l'adversaire à qui d'ailleurs nous ne voulons nul mal, si ce n'est celui de l'empêcher de perpétrer ses méfaits. C'est une violence qui, en principe et par essence, n'a rien de sanguinaire.

Mais la révolution non sanguinaire est-elle possible? Toutes les révolutions n'ont-elles pas été jusqu'ici sanguinaires? Sanguinaires, oui, elles le furent. Mais s'agissait-il bien de révolutions? Une révolution n'est-elle pas un changement complet dans l'organisation des sociétés? Quelle soit-disant révolution a instauré la société égalitaire et libertaire que nous voulons? Disons que n'ont existé jusqu'ici que des révoltes, des insurrections, des coups d'Etat, des chambardements politiques, mais pas de révolutions.

Ou plutôt des embryons de révolutions ont existé, principalement en Ukraine avec le mouvement makhnoviste, et en Espagne de 1936 à 1939. Mais ces révolutions n'ont pu survivre, écrasées qu'elles furent par la réaction blanche, rouge et fasciste. Et si nos camarades prirent alors les armes, ce ne fut pas pour faire la révolution mais pour essayer de la défendre.

Car la révolution est une oeuvre constructive. Tout détruire et par la même occasion répandre le sang, est chose assez aisée, mais on prépare ainsi, le terrain au sauveur suprême qui viendra rétablir l'ordre souhaité évidemment par les exploités, mais aussi par un grand nombre d'exploités. Ce qu'il faut, c'est avoir une vue précise de ce qu'on veut construire, et s'y préparer soigneusement. Pour que la révolution réussisse, il faut établir les relations internationales qui évitent l'isolement; il faut, être, capable le jour venu de prendre en main, les moyens de communication et de relation: contrôler les routes, les chemins de fer, les aérodromes, le téléphone, la radio-télévision... Il faut que les travailleurs soient prêts à faire marcher les entreprises, à répartir la production et à établir les liaisons fédératives nécessaires. Tout ceci ne se fait pas avec des fusils, mais avec des hommes, des idées, du travail.

En fait si la révolution est possible c'est moins que jamais la révolution sanguinaire, car les mieux armés sur ce terrain ne sont pas les travailleurs mais les Etats. De plus, quel est le but d'une insurrection armée? N'est-ce pas la prise du pouvoir politique? Des anarchistes savent bien que ce n'est pas à ce niveau qu'on fait la révolution mais qu'au contraire on y construit la contre-révolution.

Si la révolution amée n'est guère possible elle n'est pas non plus souhaitable, car si quelque chose peut-être considéré comme sacré par ces iconoclastes que sont les anarchistes, c'est bien la vie humaine. Non pas que je ressente un respect particulier pour un CRS, mais parce que même la vie d'un CRS n'est pas déterminée une fois pour toutes. Nous sommes tous des assassins, mais nous sommes tous aussi des saints ou des héros. Nous refusons la fatalité fut-elle historique. Ce n'est pas à nous, anarchistes, de classer un individu définitivement dans la catégorie des bons ou des méchants. L'être humain est un monde d'une richesse inouïe et dont les potentialités sont pour la plupart étouffées ou déformées. La psychologie et la psychanalyse donnent raison à Socrate qui affirmait que nul n'est méchant volontairement.

Nous sommes révolutionnaires parce que nous voulons libérer tous les hommes, même les pires salopards, même les flics.

Ce qui ne signifie pas que nous réfutions le cas de légitime défense reconnu par la société bourgeoise. S'il faut absolument que quelqu'un meure, je préfère que ce soit l'agresseur plutôt que l'agressé, Gallifet, plutôt que Varlin. Ce n'est pas nous qui reprocherons au dompté de manger le dompteur, et nous restons de tout coeur avec nos camarades makhnovistes ou espagnols en lutte armée contre les fascistes de tous bords, avec les communards contre les larbins de Thiers, avec les Noirs américains contre les "défenseurs de la civilisation occidentale".

La violence révolutionnaire doit établir une société fraternelle et harmonieuse. A nous de faire que ce moyen soit en accord avec ses fins, tout en restant conscients de ce que notre attitude est fonction de celle de nos adversaires.

J. P. BELLIARD.

-----

## L'UNIVERSITÉ, SYSTÈME RÉPRESSIF ORGANISÉ ...

Nous nous proposons de résumer en quelques points, l'action menée pendant le mois de décembre (et qui n'est pas encore terminée) par un groupe d'étudiants de la Faculté des lettres de Poitiers. Les interventions de ces "voyous de l'Université" (1) tendent en particulier à démontrer l'existence à l'intérieur de l'UNIVERSITE d'un système répressif organisé, où la délation est érigée en principe, et où les professeurs remettent les étudiants entre les mains de la police.

Seuls les faits les plus importants ont été retenus.

1 - Début, intervention dans les cours de psycho, de par ce que cet enseignement représente (le rôle des hôpitaux psychiatriques, les conseillers psychologiques dans les usines).

*Prof.*: refus de dialoguer. *Les voyous*: interventions par la parole; insultes; ampoules lacrymogènes, boules puantes...

(1) Cette étiquette ironiquement adoptée par nous pour moucher certains stupides détracteurs qui prétendent que nous n'étions pas étudiants - nous le sommes, à leur grand dam - fut ramassée par eux quand ils crurent nous voir jamais sortir du ghetto universitaire. Les preuves que nous adopterons de notre efficacité à intervenir sur un autre plan décideront dans quelle mesure cette étiquette était inexacte. Désormais on nous reconnaîtra à la part de radicalité contenue dans nos actions, ou nous disparaîtrons avec cette étiquette que nous abandonnons déjà aux journalistes et aux flics.

2- Le C.A. UNEF (et ce qu'il est: récupération de l'UNEF par différents partis) condamne ces interventions et déforme les faits.

3- Au cours d'une réunion du C.A. les "voyous" demandent des explications sur la dénonciation: C.A. refuse, leur demande de sortir.

Les voyous sortent, achètent des tartes à la crème.

Le doyen passe malencontreusement devant l'amphi, veut rétablir l'ordre, des "voyous" lui crachent à la figure.

N.B.- A signaler l'attitude d'un membre de l'AJS qui s'empresse de déclarer au Doyen que l'UNEF n'y est pour rien...

4- Trois "voyous" sont convoqués devant le CONSEIL DE GESTION DE LA FACULTE pour le mercredi.

5- Ils recopient leur convocation en la caricaturant se déclarant tous solidaires et responsables des actes commis dans l'Université (et tout ce qu'elle représente) y compris les insultes au Doyen Heitz.

6- Le CONSEIL DE GESTION se réunit le mardi (1 jour avant la date) et sans la présence des étudiants les condamne à un blâme et les convoque devant le conseil de l'Université.

7- Les "voyous" veulent demander des explications au Doyen; le Doyen s'enferme; occupation du secrétariat; le Doyen appelle la police pour faire évacuer les lieux.

8- Les vacances de Noël des étudiants en Lettres sont avancées de 2 jours pour que les étudiants soient absents lors de la convocation des 3 "voyous" devant le Conseil de l'Université. (La séance est remise et aura lieu en fait le mardi 19 janvier).

9- Le 18 décembre: 6 "voyous" sont convoqués devant le juge d'instruction; inculpés, (à noter que la plupart des chefs d'inculpation ne tiennent pas...)

Quelle sera l'issue? A suivre...

-----

## CITATION:

*"En trois jours, les 3 Glorieuses, on peut bien renverser un gouvernement, on ne peut pas refondre une société. On n'en devient ni capable, ni digne. Et la révolution sociale a cela de plus que la révolution politique: qu'elle aime le temps et qu'elle ne veut pas exprimer un accident mais révéler l'essence de l'histoire."*

Albert THIERRY

-----

## DE L'AUTORITÉ À L'OPPRESSION CHEZ LES INSTITUTEURS ...

Beaucoup de travailleurs sont en butte à l'autorité de quelques chefs, contre-maîtres ou autres directeurs. On a tendance à croire que les fonctionnaires sont mieux protégés contre l'arbitraire de leurs... supérieurs hiérarchiques. Nous allons essayer de voir ce qu'il en est chez les instituteurs.

Voici, d'abord, un extrait du "Monde" (10-1), compte-rendu d'un livre d'une institutrice de la Lozère où celle-ci fait le récit de ses débuts dans la carrière: "... Le mari d'Huguette Bastide reçoit dans son école la visite d'un inspecteur et s'entend reprocher d'avoir mis à profit une récréation pour réparer les carreaux cassés de la salle de classe. Le jeune homme en guise de réponse, entreprend de décrire ses difficiles conditions de travail. Mais l'inspecteur l'interrompt par ces mots: "Si vous n'êtes pas content on vous enverra dans le Nord. Le Nord, vous entendez? Ils se séparent..."

Deuxième fait, dans un autre département, les Pyrénées Orientales: "...A quelques jours de la rentrée l'inspecteur primaire, qui vient d'arriver dans le département, fait une critique défavorable du niveau scolaire,

*critique appuyée d'une observation de l'inspecteur d'académie. La précipitation et le ton de cette inspection pourraient laisser croire que déjà il y avait eu intervention de la municipalité auprès des autorités administratives...*

*Et pourtant le 30 avril, l'inspecteur revient. Alors que les enfants rédigeaient la lettre aux correspondants de Bueil, il fait passer inopinément aux élèves du CM2, un examen en règle et s'indigne des résultats insuffisants..." (l'Éducateur de janvier 1970).*

Pour ceux qui liront ces extraits sans être au courant des rapports inspecteurs-instituteurs, il faut bien spécifier qu'en fait l'instituteur est désarmé en face de l'inspecteur tout-puissant qui, souvent encore, entre dans la classe sans frapper, dit à peine bonjour, et selon son humeur s'installe au bureau, fouille prend des notes, ou bien interroge les élèves, cherchant à les surprendre par des questions saugrenues... Puis après une heure, parfois moins, parfois un peu plus, l'inspecteur s'en va. Il arrive qu'il reste un moment à donner ses conseils, ou à critiquer, ou à discuter, selon son tempérament il rédige son rapport, sans en avoir discuté avec l'intéressé et l'envoie à l'inspecteur d'académie chargé de transmettre à l'instituteur après y avoir porté une appréciation, cautionnant ainsi l'inspecteur primaire au sujet d'un jugement dont il ne peut absolument pas garantir l'exactitude ni l'impartialité.

Ce rapport est "sanctionné" par une note. Mais oui: une note! Alors que les élèves - en principe - ne sont plus notés parce que l'on s'est rendu compte de la vanité, de la notation, les instituteurs, eux le sont; et après quel examen!

Ajoutons qu'il y a parmi les inspecteurs des tempéraments, bien sûr très différents les uns des autres, allant de l'adjudant hargneux au brave père de famille. Mais le paternalisme, parfois est aussi insupportable que l'attitude hostile.

Cependant essayons de voir d'un peu plus près comment s'étend l'oppression administrative.

Dans un département, les feuilles établies par l'administration pour les promotions au choix et au mi-choix portent en "observation" la mention "note de barrage" pour les instituteurs qui n'ont pas une note suffisante, par exemple 12 pour passer au 5ème échelon; pour les instituteurs, 34% et les institutrices, 26,5 % ont une note de barrage sur l'ensemble des promouvables en 1970, et ce n'est pas exceptionnel, les pourcentages sont très voisins pour 1969 et 1970, pour ne pas dire supérieurs. Ce qui signifie qu'un tiers du personnel de ce département est jugé par ses inspecteurs indigne de participer à l'avancement au choix, donc pénalisé. Ou si l'on préfère qu'un tiers des instituteurs et institutrices font mal leur métier: y a-t-il une autre administration où 1/3 des travailleurs, approximativement, soient ainsi reconnus comme faisant mal leur métier?

Il y a peut-être quelques instituteurs qui le font mal, leur difficile métier, qui ne travaillent pas dans leur classe comme ils le devraient. À qui peut-on faire croire qu'il y en ait 1/3? D'ailleurs il faut noter l'évolution dans le mauvais sens de l'inspection. Voilà 30 ans les inspecteurs notaient que "leurs" instituteurs faisaient leur métier fort convenablement presque tous et que seuls quelques-uns faisaient exception.

Dans certains département les inspecteurs sont partisans de méthodes modernes. Mais ils n'en sont pas moins inspecteurs. L'un d'eux "freinetiste" ... convaincu, note dans son rapport de CAP que l'estrade n'a pas été supprimée: chacun sait que, dans la tradition du mouvement Freinet; l'estrade est le symbole de l'oppression pédagogique. Mais cet inspecteur oublie de parler dans son rapport des relations maîtresse-élèves qui sont excellentes et qui sont à la base d'une bonne pédagogie.

Ce dernier exemple montre qu'il n'y a pas de solution au problème de l'inspection. Il n'y a pas de bon inspecteur, il ne peut y en avoir. Parce qu'un bon inspecteur servirait à quelque chose, et jamais à notre connaissance aucun instituteur n'a exprimé sa satisfaction d'avoir été inspecté, d'en avoir retiré un profit quelconque, d'avoir progressé de ce fait. Par contre, combien d'instituteurs ont été empêchés d'être eux-mêmes par la crainte de déplaire à M. l'Inspecteur!

Suppression, donc, des inspecteurs, des notations, et de tout ce qui s'y rapporte (promotions au choix, récompenses, ...) et par suite, bien sûr des "Rapports" d'inspection, rarement justes, souvent stupides, parfois odieux. En finir avec cette pratique liée au système dans lequel nous vivons. (Mais ne nous faisons pas d'illusions: liée au régime cette institution oppressive ne peut disparaître définitivement qu'en même temps que le régime lui-même).

Nous nous proposons d'établir à ce sujet un dossier important avec des rapports d'inspections commentés par les instituteurs et mettant les choses au point : nous envoyer les documents à ce sujet au plus tôt.

Les remèdes à apporter non seulement aux insuffisances de quelques maîtres, mais à celles de tous (car aucun éducateur n'est parfait), les remèdes résident sûrement dans la pédagogie de groupe - et non dans l'isolement et la crainte. Nous pensons que ce sont les instituteurs eux-mêmes qui doivent rechercher les améliorations à leur enseignement, qui doivent les rechercher non pas individuellement mais en groupes librement constitués et sans chef? le chef préalablement désigné est investi de pouvoirs, tel l'inspecteur, fausse au départ les possibilités de développement du groupe. Ce qui ne veut pas dire que des personnalités en dehors des instituteurs ne pourraient pas participer aux travaux de recherche pédagogique...

Pour l'heure, disons que nous devons distinguer entre ce que nous proposons et ce que l'administration essaie de mettre en place. Les militants syndicaux, comme ceux de l'Ecole Moderne, soucieux de promouvoir une pédagogie révolutionnaire, pour et par le peuple doivent se méfier des pièges de pédagogisme.

Pour finir, notons les conséquences de cet état de fait. Nous laisserons de côté les conséquences "personnelles" allant jusqu'à la dépression nerveuse - il faut avoir les nerfs solides pour résister à la fois aux classes surchargées et aux autorités (notons d'ailleurs que les inspecteurs sont inconscients de cette oppression).

Les conséquences les plus graves sont de deux sortes:

- d'abord elles amènent les instituteurs à autocensurer leur enseignement, à le priver de tout ce qui le rend original pour n'emprunter que les sentiers battus; suivre le manuel, suivre la tradition, participer au bourrage, faire respecter - à son tour, et souvent par revanche - la discipline émasculante;

- ensuite précipiter ces mêmes instituteurs vers des "refuges", ersatz d'action véritable. On trouve dans toutes les professions cette fuite vers le "dada", le passe-temps quelconque. Mais ici cela prend une proportion énorme allant même à la forme "syndicale"; pour beaucoup, pour la grosse majorité, les instituteurs se syndiquent pour avoir une défense, un recours, une sorte de garantie. La cotisation syndicale devient une sorte de prime d'assurance. Le syndicat arme de combat contre les structures sociales oppressives est perdu de vue. D'où ce qu'il advient du S.N.I...

**J. METIVIER**

## OPERATION PUBLICITAIRE...

C'est de celle de la CGT à propos du référendum à EDF-GDF dont nous voulons parler.

Et d'abord, première constatation: malgré le battage, malgré tous les efforts de l'appareil du P.C., malgré le choix pour cette consultation d'un secteur où il ne pouvait y avoir de mauvaise surprise et malgré la façon dont la question était posée, la CGT n'a pu mordre vraiment sur les positions des autres syndicats!

Mais ce n'est pas principalement contre ces autres "syndicats" que la CGT a opéré cette consultation de la base - du moins pensons nous - c'est contre les mouvements spontanés des travailleurs.

C'est ce qui inquiète le plus les bureaucrates pour le moment et pas seulement les bureaucrates de la CGT. Mais ceux-ci ont senti, ont compris, que ce "contrat de progrès", avec ses trois mois de préavis surtout, était un excellent moyen pour une vaste opération publicitaire. On connaît la méthode. Faire parler de soi comme pour une lessive ou une paquet de nouilles. C'est elle qui a été choisie: et la presse, la radio, la télé d'abreuver tout le monde de CGT par ci et CGT par là - CGT? CGT? CGT? CGT...

Les bureaucrates communistes (ou communisants) espèrent sans doute ainsi redorer leur blason et reprendre mieux en mains les travailleurs des différents secteurs en apparaissant comme les champions de la lutte contre le gouvernement.

Et par conséquent, ils espèrent aussi fortifier les positions politiques du P.C. N'oublions pas que vont se dérouler des élections dans quelques semaines et qu'il est bon que la parti apparaisse comme le grand défenseur des travailleurs.

**J. METIVIER**

# INTÉGRATION SPÉCIALE...

Le n° 43 de l'*Ouest-syndicaliste* nous livre une étude intitulée "la bataille continue", le n° lui-même se définissant par la formule "spécial -intégration".

Il s'agit de nombreuses citations commentées des rapports Toutée, Nora, Charmeil (cheminots) et Martin, montrant la belle continuité du patronat français et de son Etat, pour atteindre à la paix sociale par une politique de contrats liants les travailleurs par l'intermédiaires de "leurs" syndicats.

D'accord pour reconnaître cette tentative des tenants du capitalisme, nous ne saurions l'être sur de nombreux commentaires de l'auteur; nous regrettons surtout que cette étude comporte des importantes omissions que chacun restera libre de juger volontaires ou non.

D'abord il apparaît à la lecture que la tentative d'intégration serait d'origine à la fois cléricale (C.F.D.T., C.F.T.C. et gaulliste). On apprend ensuite, dans une curieuse phrase, que: *"Ce que la formidable lutte de la classe ouvrière avait balayé la 27 avril 1969, par la grève générale de mai 68, se trouve remis en cause dans des conditions politiques profondément différentes"*.

Il est réel que De Gaulle ait voulu avec entêtement, renforcer son Etat et faire évoluer les syndicats vers un corporatisme qui permettrait au Capital de mieux mater les luttes ouvrières. Il est réel aussi que lui parti, les gouvernants actuels reprennent sa tentative en dépit de *"la grande victoire ouvrière"* (sic) du référendum. Pourquoi? Mais simplement parce que sous De Gaulle, comme après lui, le capitalisme est toujours là avec ses contradictions à résoudre. En dépit des affirmations de l'*Ouest-syndicaliste* on ne voit pas bien en décembre 69 que l'effort intégrationniste du Capital ait été "bloqué". Laisser croire que, selon qu'ils aient été "de droite" ou "de gauche", les successeurs de De Gaulle au gouvernement eussent ou n'eussent pas repris sa tentative, semble une attitude électoraliste. D'ailleurs les exemples belge et anglais sont là pour prouver que les démodés bourgeois au gouvernement, essaient aussi de pratiquer l'intégration syndicale au profit de leur capitalisme.

La vérité semble donc être que les puissances capitalistes poussent leurs états nationaux quels qu'ils soient, à promouvoir une politique intégrationniste susceptible de calmer les luttes sociales; et d'y pousser aussi d'abord les bureaucraties syndicales qui leur sont les plus favorables: les plus confessionnelles ou celles qui représentent des catégories de salariés privilégiés (cadres).

Mais en France, la politique de contrats passés avec les syndicats et visant à réglementer ou interdire le droit de grève ne date pas de la venue de De Gaulle au pouvoir.

Déjà le projet de Constitution soumis à référendum en 1946 (communistes, socialistes et chrétiens au gouvernement) reconnaissait le droit de grève "dans le cadre des lois qui le réglementent". C'était l'époque du "retroussons nos manches".

Le 22 décembre 1951 un syndicaliste de l'Enseignement (Ecole Emancipée), Henri Sarda, pouvait écrire sous le titre "Menaces sur les travailleurs": *"Dans peu de temps les organisations syndicales seront au pied du mur. Le projet de réglementation du droit de grève sera proposé au vote d'une majorité réactionnaire ..."*

Voici quel était ce projet :

- 1- Le projet s'applique à "l'ensemble" du secteur public, y compris les entreprises nationalisées.
- 2- Magistrats, police, fonctionnaires liés à l'action gouvernementale: grève interdite dans tous les cas.
- 3- Personnel dont le travail est indispensable à la vie de la nation: grève interdite en principe, sauf autorisation par décret, car la vie de la nation doit être assurée "en toute hypothèse".
- 4- Les sanctions peuvent aller jusqu'au licenciement et sont applicables sans recours.
- 5- Pour les autres catégories de fonctionnaires:
  - a- déclaration préalable au ministère intéressé,
  - b- référendum obligatoire,
  - c- délai de réflexion de 20 jours entre le référendum et la cessation de travail.
- 6- Droit de réquisition dans tous les cas.

Le projet ne vit pas le jour.

De toutes façons, constitutions, réglementations, lois, contrats de progrès ou autres ne peuvent que freiner la lutte de classes sans pouvoir l'empêcher. Et nous avons tous le souvenir des mineurs de 63 faisant échec à la réquisition, des grèves dites sauvages, en Angleterre, en Belgique, et tout récemment en Allemagne, en Italie, en Laponie (mines de fer) et... en France.

Or l'*Ouest-syndicaliste* ne souffle mot de ces mouvements. Si ce n'est de la seule grève des mineurs (1963), sans d'ailleurs rappeler l'opposition des syndicats à cette grève et la colère des mineurs contre les dirigeants syndicaux.

Pourquoi cette omission importante de l'*Ouest-syndicaliste* sur les caractères de la grève des mineurs? Pourquoi le silence sur le mouvement "sauvage"? Serait-ce qu'à tout prix il faille laisser espérer que les syndicats, tels qu'ils sont actuellement devenus, veulent et peuvent faire échec à l'intégrationnisme gouvernemental.

Certes l'*Ouest-syndicaliste* monte en épingle la résistance à l'intégration apparue au dernier congrès des Cheminots F.O. Mais, ce fait est assez mince en importance, face à l'approbation publique du plan de redressement gouvernemental, donnée par Bergeron, face à l'attitude intégrée de Laval, des métallos F.O., face à la participation de toutes les centrales à des organismes étatiques, face à la signature par F.O., de la C.F.D.T., la F.E.N. et de temps à autre la C.G.T., de contrats d'intéressement ou de progrès. L'*Ouest-syndicaliste* s'en rend compte d'ailleurs, qui écrit: "...A l'exception de la Fédération des Cheminots F.O., les organisations syndicales s'y sont laissées prendre... C'est la lutte de classe qui a permis aux organisations syndicales de ne pas plonger dans l'intégration par la trappe du rapport Toutée". D'où il ressort que la lutte de classes actuelle se situe hors de l'action contraire des "organisations syndicales", vérité qui n'est pas très en harmonie avec la "défense inconditionnelle des syndicats", thèse habituelle de l'O.S.

Une autre question vient à l'esprit à la lecture de l'*Ouest-syndicaliste*. Lorsqu'on lit que les "*organisations syndicales se laissent prendre*" aux tentatives intégrationnistes, on pense de leur part à une bévue, un faux-pas inexplicable est-ce ce que l'on voudrait nous faire croire. Hélas le faux pas s'explique très bien. Voici: "*Désormais, l'économie dirigée, l'économie capitaliste dirigée, tel est le remède que le réformisme syndical apporte au capitalisme pour en prolonger l'existence... La CGT réformiste n'a jamais cessé de subordonner les intérêts du prolétariat à l'intérêt général, c'est-à-dire aux intérêts du capitalisme*". G. Serret -Ecole Emancipée du 8 octobre 1933.

"*Les deux bureaucraties, réformistes et stalinienne s'entendent seulement pour dévoyer le mouvement syndical*". L. Bouet - Ecole Emancipée du 18 juin 1939.

"*Cette constatation nous conduit à examiner la crise du syndicalisme. Nulle part, la classe ouvrière ne nous offre l'image d'un mouvement, je ne dis pas progressif, mais seulement défensif cohérent... Et la situation est si grave que tout recul est un pas rapide vers la dictature politique*". H. Legrand - Ecole Emancipée 16 octobre 1948.

"*Il est absolument évident que les centrales existantes seront plus que jamais incapables d'organiser, de diriger et de mener au succès les conflits futurs*". H. Legrand - Ecole Emancipée 12 janvier 1950.

"*Nos syndicats vidés de tout sens et de toute volonté révolutionnaires, ignorants des notions les plus rudimentaires concernant les rapports sociaux et la réalité des classes n'apparaissent plus avec leur vrai visage et ne constituent plus un instrument de lutte efficace et incisif*". H. Legrand - Ecole Emancipée 13 octobre 1951.

Et depuis cette dernière date l'évolution des bureaucraties syndicales a continué... dans le mauvais sens, le sens contre-révolutionnaire, et pas seulement en France (inutile de rappeler les luttes ouvrières récentes).

Si donc les organisations syndicales "se laissent prendre", c'est qu'elles veulent être prises et alors, leurs défenseurs inconditionnels ont bonne mine!

Un dernier mot. Si comme l'*Ouest-syndicaliste* même le redoute, les organisations syndicales "*basculent dans la trappe*" intégrationniste, n'est-ce pas aussi parce que tout doucement la pratique du parlementarisme syndical de la négociation prioritaire, du faux-paritarisme, des contacts préfectoraux et ministériels, la peur de l'action directe généralisée, les y ont amenées? Et pourquoi l'*Ouest-syndicaliste* ne parle-t-il pas de ces prémices intégrationnistes qui durent depuis le mouvement syndical lui-même?

Ainsi, "Spécial intégration" n° 43 de l'*Ouest-Syndicaliste*, ne traite-t-il que bien incomplètement du problème; à dessein semble-t-il, et pour ne pas trop "écorcher" les syndicats actuels. En ce qui nous concerne, nous

faisons confiance aux travailleurs pour déjouer les ruses et les pièges du patronat et de son Etat, plus qu'aux parlementaires syndicaux bavardant entre eux dans les instances de leur boutique, et nous sommes sûrs qu'ils ont discerné très nettement le danger intégrationniste et fallacieux des multiples contrats anti-grève qu'on leur offre.

Il reste à rechercher avec les travailleurs les voies et les moyens propres à assumer l'autonomie et le succès de leurs luttes. C'est la tâche des vrais syndicalistes.

**E. MORMICHE**

-----

**Serge DEVAUX,**

Etudiant nantais -Cellule 17 - Prison départementale, 56 Bd Jacques Cartier RENNES -

**Michel TROUILLEUX,**

Ouvrier parisien- Cellule 12 - Bloc politique - depuis le 1-12 - cellule 32 droit commun- Prison départementale 56 bd J. Cartier RENNES -

**Alain HERVE,**

Technicien, ancien élève du LTE de Rezé - aux arrêts - RICM - 4ème escadron, 2ème peloton, VANNES

Les deux premiers sont inculpés et emprisonnés depuis le 20 Octobre 1969. Alain Hervé en voie d'inculpation. Tous les trois étaient soldats au R.C.I.M.de VANNES.

Camarades faites parvenir votre soutien moral et financier au COMITE D'ACTION contre la REPRES-  
SION de la COMMUNE DE RÈZE - Secrétariat: R. JULLIEN - App. 444 - Le Corbusier - REZE -

-----

## **A PROPOS DU TRANSBORDEMENT...**

*(Journal du comité de Base d'Orly, de Brune Paris 14ème -déc. 69)*

Monsieur de la Fontaine, a, en son temps, montré quelques défauts humains, souvent par le truchement d'animaux, telle cette mouche qui se flattait d'avoir, seule, tiré le coche jusqu'au bout du chemin.

A Orly C.T en D comme en C, voici quelques trois cents ans plus tard, les mouches devenues hommes, si l'on peut dire.

Ils vont, ils viennent, ils revont, ils reviennent, ils surviennent, ils veillent, ils surveillent, ils ordonnent, ils désordonnent, ils actionnent, ils sanctionnent, ils commandent, ils décommandent, ils mandent, ils réprimandent.

Ils ont l'oeil sur tout et sur tous. Quand ils parlent, il faudrait se mettre au garde à vous. Ils sont dépositaires en leur cerveau, de la rarissime foi postale. Que voulez vous, chacun a la foi qu'il peut!

Ils font partie de ce dernier carré de fonctionnaires courtelinesques, qui croit sincèrement qu'ils sont hautement utiles, démesurément nécessaires, impérativement indispensables à la bonne marche du service. Que sans eux, excellents manoeuvres de la maison, tout l'édifice va s'écrouler. Sans doute, s'illusionnent-ils, la poste est née avec eux et elle risquerait de disparaître s'ils ne lui apportaient toutes leurs qualités de serviteurs zélés, leurs connaissances sur l'écoulement du trafic, leurs capacités, notamment dans leurs façons de "*tenir et de pousser les subordonnés*".

Mais se doutent-ils que le personnel du transbordement en a assez depuis longtemps déjà et que lui est conscient de son rôle, même si parfois la mémoire et les papiers de ces individus rendent moins de services qu'un simple préposé.

Par ailleurs, ces serviteurs, que leur excès de zèle amène jusqu'à sévir impitoyablement pour assurer le départ des avions, feignait d'ignorer les conditions de travail des préposés (le froid, la pluie, les jours de

trafic surchargés... etc. ) Car ils ont les mains dans les poches, ne poussent pas leur honnêteté administrative trop loin, surtout lorsqu'il s'agit de deniers publics. En effet, ils ne vont pas jusqu'à refuser les indemnités de nuit, les primes qu'ils perçoivent...

Ils désirent être obéis au doigt et à l'oeil, ne portent aucune considération, même la plus élémentaire du savoir vivre... la politesse ... au personnel...!

N'hésitent pas à faire des P.V. modèle 532 pour mettre au pli les plus fautifs qu'en d'autres lieux nous aurions qualifiés de boudeurs. Ils s'imaginent être encore à la tête d'une *Armada* qui se doit d'être ordonnée, anonyme.

Les bons moralistes que voilà ! Ça promet.

Avec un tel dossier s'étonnera-t-on alors, qu'ils entreprennent la chasse aux préposés qui ne leur plaisent pas, avec la méthode policière chère aux personnes dont la conscience n'est pas trop tranquille.

Et surtout, qu'on ne vienne pas nous dire que c'est nous qui avons commoencé cette petite guerre, depuis longtemps déjà nous aurions pu écrire cela. Sur ce sujet nous avons manifesté une grande patience, récemment nous avons tenté de discuter avec l'*INC DIRIGEANT* qui nous a répondu: "*Je n'ai rien à répondre*".

Tout dernièrement donc, ces messieurs nous ont cherchés, eh bien, voilà ils nous ont trouvé, dû leur "autorité" en souffrir encore faut-il qu'ils comprennent qu'elle n'est pas sans limite et que la modestie la renforce plus que la fanfaronnade.

Un membre du Conité de Base.

-----

Nous avons reçu la lettre suivante des "Anars" de Grenoble:

Camarades,

Cette lettre est envoyée à tous les camarades, à tous les groupes et journaux gauchos. Nous demandons à ceux qui la recevront d'informer au maximum.

Voici quelques faits:

BORDEAUX: Un groupe de camarades condamnés à 5 ans de prison ferme pour avoir jeté des cocktails molotof en mai 68. Jugés il y a 5 mois. Aucune défense sauf l'avocat.

LYON : 3 camarades en prison préventive... depuis mai 68 (18 mois). Accusés du meurtre d'un officier de police (écrasé par un camion), alors qu'il est révélé aujourd'hui que celui-ci est mort d'une crise cardiaque à plusieurs mètres du camion. Aucune défense, sauf l'avocat.

PARUS: Lors de manifs, de nombreux camarades sont pris en flagrant délit d'inscriptions, de coups et blessures envers les flics...etc... ils sont incarcérés et aucune défense autre que l'avocat.

AIX EN PROVENCE: 2 camarades, (1 anarchiste et un maoïste) condamnés à 2 mois de prison ferme pour coups et blessures à flics. Réaction des camarades de l'extérieur. Nouveau jugements 2 mois avec sursit.

Une seule attitude: montrer que les accusés ne sont pas seuls face à la "justice" bourgeoise (tracts, affiches, inscriptions, manifestations, actions de commandos, etc...) en faisant tout pour déborder le cadre local.

-----

## **ALLIANCE SYNDICALISTE :**

Une première conférence nationale se tiendra comme nous l'avons annoncé, à l'annexe de la Bourse du Travail, 67 rue Turbigo, PARIS 3ème, ( Salle Léon Jouhaux ) le SAMEDI 31 janvier de 9 h à 17 h 30.

Nous pensons en rendre compte dans notre prochain numéro.

## **BROCHURE, "Le Véritable Syndicalisme":**

Nous en tenons toujours un stock pour ceux de nos camarades qui en désirent - SVP commandes par virement postal au nom de Métivier CCP 475-12, LIMOGES - Les 10: 8F.

-----  
ABONNEMENTS:

Guy RAYNAL 12 rue Béchade 79 CHEF-BOUTONNE

C.C.P. 2094 49 BORDEAUX

ABONNEMENT: 6.00 F. les 10 numéros

ABONNEMENTDE SOUTIEN: 10.00 F.

-----  
Le Directeur-Gérant: Jacques METIVIER St Léger-lès-Melle 79 - MELLE.  
-----